



COMITE CONSULTATIF PERMANENT

A sa réunion du 1er décembre 1977, le Comité Consultatif Permanent a discuté les projets révisés des fiches d'information.

"Devoirs, Obligations et Privilèges"

"Recours en matière de Classification des Postes et Avancement".

Comme vous le savez, la fiche avait été publiée prématurément suite à une erreur de l'Administration. Le nouveau projet prend en considération les remarques de l'Association du Personnel.

La fiche d'information sur les "Devoirs, Obligations et Privilèges" a aussi été corrigée selon les remarques de l'Association du Personnel. En particulier il est proposé que les membres du Personnel désireux de poser leur candidature à un poste électif pourront démissionner temporairement de l'Organisation pour la durée de la campagne sans perdre leur couverture de sécurité sociale et reprendre leurs fonctions ensuite s'ils ne sont pas élus ou s'ils décident de ne pas accepter leur mandat. De plus, la Direction a reconnu qu'il est impossible d'appliquer des règles trop rigides concernant l'expression de vues personnelles qui ne sont pas dans l'intérêt direct de l'Organisation.

A la même réunion, la discussion sur la politique de l'emploi a été poursuivie, en particulier sur la nécessité de définir la durée des postes au CERN. Un accord de principe a été atteint pour maintenir le nombre de postes à terme fixe à un strict minimum et de réduire à la fois la durée totale des contrats à terme fixe attribués au personnel sur de tels postes et le temps avant lequel des personnes ayant un contrat à terme fixe sur des postes à durée non définie seront considérées pour avoir un contrat à durée indéterminée.

COMITE EXECUTIF

A sa réunion du 5 décembre 1977, le Comité Exécutif a préparé la réunion du Conseil du Personnel du 13 décembre auquel seront communiquées les recommandations du Comité des Finances sur l'indice des salaires 1978 et le résultat du referendum. En ce qui concerne le referendum, le Comité Exécutif est parvenu à un accord sur le pourcentage de réponses positives qui constitueront un "quorum" pour discussion au Conseil du Personnel.

Le Comité Exécutif a aussi donné son accord pour l'envoi d'un télégramme de soutien au personnel des Nations Unies à Genève à l'occasion de leur grève d'avertissement d'un jour le 7 décembre 1977, en protestation contre la décision du Secrétaire Général d'accepter les recommandations de la Commission de la Fonction Publique Internationale concernant le niveau des salaires des Services Généraux.

STANDING ADVISORY COMMITTEE

At its meeting on 1 December 1977, the Committee discussed the revised drafts of the Information Sheets on 'Duties, Obligations and Privileges' and 'Appeals in connection with the Classification of Posts and Promotion'.

As you know, the Sheet on appeals was issued prematurely owing to an error by the Management. The new draft takes into account the Staff Association's criticism.

The Information Sheet on 'Duties, Obligations and Privileges' has also been amended in response to the criticisms from the Staff Association. In particular it is proposed that members of the personnel wishing to stand as candidates for any political office may resign temporarily from the Organization for the duration of the campaign, without forfeiting their social security cover, and resume their duties afterwards if they are not elected or decide not to take up office. Furthermore, the Management has recognized that it is impossible to apply hard and fast rules regarding the expression of personal views which are not in the direct interest of the Organization.

At the same meeting, there was a further discussion on contract policy, and particularly on the need to specify the duration of posts at CERN. Agreement was reached in principle on the need to keep the number of fixed-term posts to a strict minimum and to reduce both the maximum span of fixed-term contracts awarded to staff in such posts and the maximum time which should elapse before staff in posts of unspecified duration were considered for indefinite appointments.

EXECUTIVE COMMITTEE

At its meeting on 5 December 1977, the Executive Committee made preparations for the meeting of the Staff Council on 13 December, at which the Finance Committee's recommendation concerning the 1978 salary index and the result of the referendum would be made known.

With regard to the referendum, the Executive Committee reached agreement on the minimum number of positive replies which would constitute a "quorum" for discussion in the Staff Council.

The Executive Committee also agreed to send a telegram of support to the UNO Staff in Geneva on the occasion of their one-day warning strike on 7 December 1977, called in protest at the decision of the Secretary-General to accept the recommendations of the International Civil Service Commission concerning General Service salary levels.

REFERENDUM SUR L'INDICE DES SALAIRES 1978

Nous vous rappelons que le délai pour retourner votre réponse au referendum a été fixé à ce soir, VENDREDI 9 DECEMBRE 1977, 17H00.

De plus, nous vous informons que le dépouillement des réponses reçues se fera par les membres de la Commission électorale, en public

LUNDI 12 DECEMBRE 1977 à partir de 9H00

dans les locaux de l'Association du Personnel, Baraque Wilson.

Si le Conseil du Personnel, au cours de sa réunion du 13 décembre 1977, décidait d'organiser un arrêt de travail le 15 décembre, cette décision vous serait communiquée par Flash, le 14 décembre 1977.

POUR INFORMATION

SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE MEYRIN/FERNEY-VOLTAIRE:

Afin de répondre à un certain nombre de demandes, nous aimerions vous communiquer les raisons qui ont motivé la décision que nous avons prise, c'est-à-dire d'arrêter ce service à partir du 2 décembre 1977.

Après la révision des salaires de 1974, l'Article R A 9.04 ("Frais de Transport") a été ajouté aux Statut et Règlement du Personnel afin de permettre aux parents d'obtenir un remboursement pour un transport scolaire organisé de façon privée, et selon certaines conditions.

Par la suite, une enquête effectuée auprès du personnel du CERN a démontré qu'il y avait un intérêt considérable pour un service de transport scolaire par autobus entre Meyrin et Ferney-Voltaire. La proposition d'organiser un tel service a été bien accueillie, non seulement pour des raisons d'ordre pratique, mais également pour des raisons de sécurité, particulièrement pendant les mois d'hiver. L'Association du Personnel a donc été à la fois surprise et déçue d'apprendre que le nombre d'élèves utilisant l'autobus avait considérablement diminué ces derniers temps, ceci à cause du manque de solidarité de la part de certains parents.

Malgré le fait que cet autobus corresponde encore à un besoin vital pour certains parents, et qu'il était utilisé non seulement par des enfants des fonctionnaires du CERN, mais également par des enfants dont les parents travaillent à l'extérieur, l'Association du Personnel a dû prendre la décision d'arrêter ce service car le coût par enfant aurait atteint de très grandes proportions.

Nous espérons que cette information supplémentaire aidera à clarifier cette situation et exprimons encore une fois notre regret aux personnes concernées par une décision que nous avons dû prendre à l'encontre de notre propre volonté.

REFERENDUM ON THE 1978 SALARY INDEX

Please note that the deadline for the return of replies to the referendum is today, FRIDAY 9 DECEMBER 1977, 5.00 p.m.

Counting by the Polling Officers will take place in public on

MONDAY 12 DECEMBER 1977, from 9.00 a.m.

onwards on the premises of the Staff Association, Wilson Hut.

If the Staff Council, at its meeting on 13 December 1977, decides to call a work stoppage on 15 December, you will be notified of this decision in a Flash to be issued on 14 December 1977.

FOR INFORMATION

MEYRIN/FERNEY-VOLTAIRE SCHOOL BUS SERVICE

In response to a number of requests, we should like to give the background to our decision to discontinue this service as from 2 December 1977. Following the 1974 Salary Review, Article RA 9.04 ("Cost of transport") was added to the Staff Rules and Regulations in order to give parents the opportunity to claim for privately organized school transport according to certain conditions. Subsequently, a survey among the CERN staff showed that there was considerable interest in a school bus service between Meyrin and Ferney-Voltaire. The proposal to organize such a service was welcomed on grounds not only of convenience but also of safety, particularly during the winter months. The Staff Association was therefore both surprised and disappointed to learn that the number of pupils using the bus service had fallen off considerably due to the lack of solidarity among parents. Although the bus still met a vital need for some parents and was used not only by CERN children but also by children whose parents work elsewhere, the Staff Association has had to take the decision to stop the service because the cost per head would otherwise have reached massive proportions. We trust that this additional information will serve to clarify matters and we should like to express once again our regret to all concerned for a decision which was indeed not entirely of our own making.

POUR INFORMATION

Madame et Monsieur DEJEAN, Président de la Délégation de Haute Savoie du Crédit Social des Fonctionnaires et Monsieur de CAMPOU, tiendront une permanence pour recevoir les demandes éventuelles de prêt immobilier, le vendredi 16 décembre de 14h à 18h, dans la Salle de réunion de l'Association du Personnel, Baraque Wilson, Bât. 511.